

RENCONTRE DE LA TABLE DES PARTIES PRENANTES

COMPTE-RENDU

Lieu : Tour de la Bourse, bureaux de IATA, salle Wright Brothers

Date et heure : 27 septembre 2017, de 11h30 à 16h30

Ordre du jour

1. Retour sur le compte-rendu de la rencontre du 17 août 2017 et points de clarification (incluant la nomination d'un(e) vice-président(e))
2. Présentation de TEQ
3. Présentation de Dunsky
4. Réunion additionnelle de la TPP et requêtes d'information auprès des distributeurs et ministères
5. Prochaines étapes
6. Varia

Participants

Présent(e)s

NOM
Table des parties prenantes
Thibaut Millet (président)
François Bernier
Josée Chicoine
Pierre-Serge Labbé
Jean Lacroix
Claude Laniel
Sonia Marcotte
Marie-Hélène Vandersmissen*
Johanne Whitmore
Yves-Thomas Dorval
Karel Mayrand
Marie-France Patoine
Expertise externe
Elsa Joly
Philippe Dunsky
TEQ
Johanne Gélinas (PDG)
Gilles Lavoie (de 12h30 à 14h30)
Maude Chabot-Pettigrew (de 12h30 à 14h30)

* Via téléphone.

Absents

Pierre-Yves Boivin

Jean-Marc Carpentier

Claude Robert

Faits saillants

BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Suivant un mot de bienvenue et un tour de table des participants présents, les objectifs de la rencontre ont été présentés :

- Clarifier certaines questions soulevées lors de la dernière rencontre
- Aborder les constats, enjeux et état des lieux avec une présentation de TEQ
- Discuter des bonnes pratiques en matière de transition énergétique avec une présentation de Dunsky
- Planifier la séquence des prochaines étapes, notamment la rencontre avec les distributeurs et ministères

Aucun autre item n'a été ajouté à l'ordre du jour.

ITEM 1 : RETOUR SUR LE COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 17 AOÛT 2017 ET POINTS DE CLARIFICATION

Les membres de la TPP ont approuvé le compte-rendu de la rencontre du 17 août 2017.

Les membres ont également approuvé la version modifiée des Règles de fonctionnement de la TPP. Tous les membres sont tenus de signer la « Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie des membres de la Table des parties prenantes » à l'Annexe 1.

Par ailleurs, un représentant de TEQ a répondu aux demandes de clarification formulées à l'item 1 du compte-rendu de la réunion précédente :

- **Général : consensus ou non?**
Les membres s'étaient questionnés sur le besoin de consensus ou non au sein de l'Avis produit par la TPP sur le Plan Directeur. Le représentant de TEQ a noté sa propre préférence pour l'unanimité dans la mesure où cela facilite le travail du gouvernement.
- **Général : Capacité de la TPP à influencer TEQ**
Les membres s'étaient questionnés sur l'influence qu'exercera la TPP sur TEQ en cours de rédaction de son Plan Directeur. Le représentant de TEQ a expliqué que le levier d'influence de la TPP sur le Plan Directeur se fera au moyen de l'Avis que la TPP rédigera. À titre individuel, les membres de la TPP pourront influencer le Plan Directeur lors des consultations. Le processus de consultation publique sera annoncé lors d'un événement public, le 17 octobre prochain et s'appuiera notamment sur la mise en ligne de documents sur une plateforme de consultation.
- **Organigramme : lien entre la TPP et le conseil d'administration de TEQ**
Les membres s'étaient questionnés sur le rôle de la TPP vis-à-vis du C.A. de TEQ. Le représentant de TEQ a rappelé que le Plan Directeur sera approuvé par le C.A. de TEQ, qui prendra en considération l'Avis de la TPP à discrétion. En revanche, l'Avis sera envoyé par la Présidente de TEQ au Ministre responsable qui le soumettra ensuite au gouvernement. Ce dernier émettra un avis sur le Plan Directeur, en prenant en considération celui de la TPP.

- **Point 21 : confidentialité**

Un représentant de TEQ a réaffirmé que tous les échanges et documents de travail de la TPP étaient de nature publique, et que la Loi de l'accès à l'information s'appliquait à la TPP. Elle a insisté sur la volonté de TEQ d'agir en toute transparence.

Nomination d'un(e) vice-président(e)

Le Président a proposé que Mme Johanne Whitmore soit nommée Vice-Présidente de la TPP, proposition appuyée par l'ensemble des membres présents.

Action requise

- Signer l'Annexe 1 des Règles de fonctionnement de la TPP (chaque membre), la faire parvenir à Dunsky qui se chargera de la transmettre à TEQ.

ITEM 2 : PRÉSENTATION DE TEQ

Deux représentants de TEQ sont venus présenter un état des lieux de la transition énergétique au Québec.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Le processus d'élaboration du plan directeur
- La clarification des cibles
- Le positionnement du Plan directeur par rapport aux cibles de 2030 et par rapport aux cibles GES
- La présentation du budget de TEQ, bilan des processus et mécanismes de reddition de comptes pour permettre l'évaluation des programmes en vue d'atteindre les cibles

Les membres de la TPP avaient reçu au préalable des documents qui complétaient la présentation, notamment des fiches par thème fournissant une cartographie des programmes existants, nouvelles initiatives, et une clarification des quatre axes énoncés par TEQ (Vivre vert, Travailler vert, Rouler vert et Innover vert). Les présentations PowerPoint ont été transmises aux membres de la TPP suite à la rencontre.

DISCUSSION

Les points ci-dessous résument les sujets abordés lors de la discussion entre les membres de la TPP et TEQ :

- **Calendrier**

TEQ a précisé que la première mouture du Plan Directeur serait déposée à la TPP au mois de décembre. Une rencontre de la TPP sera organisée en décembre pour en discuter. Par la suite (mi-janvier), une version préliminaire finale sera soumise à la TPP, sur laquelle cette dernière émettra son Avis. Il est également clarifié que la Régie de l'Énergie ne devra pas approuver le Plan Directeur, mais émettre un avis sur celui-ci.

- **Documents envoyés au préalable**

Parmi les fiches par thème, celle sur le secteur industriel est en cours de finalisation et sera transmise à la TPP dans les prochains jours.

TEQ a souligné qu'en raison des contraintes de temps, les documents transmis à la TPP sont encore préliminaires et qu'ils seront révisés par TEQ d'ici à leur mise en ligne sur la plateforme de consultation (17 octobre).

Si les membres de la TPP constatent certains oublis ou lacunes dans les diagnostics, ils sont invités à envoyer leurs observations à TEQ, avec le numéro de page et la référence, le plus rapidement possible et avant le dépôt sur la plateforme.

- **Contenu des fiches**

Écofiscalité

La place de l'écofiscalité dans le Plan Directeur a été soulevée, et il a été convenu que cela pourrait faire l'objet d'une recommandation dans l'Avis, si les membres de la TPP considèrent que cet aspect n'est pas suffisamment pris en compte dans le Plan Directeur.

Financement

Un représentant de TEQ a mentionné que suite à une commande gouvernementale, un groupe d'experts a été constitué afin d'étudier la question du financement. L'objectif de ce groupe de travail est notamment d'évaluer la pertinence de diverses formes de financement innovateur, en complément aux aides financières plus traditionnelles. Le représentant a invité les membres intéressés à envoyer leurs commentaires ou suggestions à M. Dunsky, qui y siègera.

Arrimage entre les programmes des ministères et TEQ

Un représentant de TEQ a expliqué la vision de TEQ de l'arrimage entre les programmes des ministères et TEQ, selon laquelle TEQ agirait comme guichet unique pour l'ensemble des programmes touchant la transition énergétique (ex. le programme Écocamionnage présentement géré par le MTMDET). La gestion des programmes pourrait demeurer au sein des différents ministères, mais TEQ prendrait en charge le contact avec les participants et leur aiguillage vers les différentes ressources et processus. Cette approche sera à discuter et valider lors des consultations et à travers l'Avis de la TPP.

- **Reddition de comptes**

L'importance d'avoir un cadre clair de reddition de comptes pour les actions du Plan Directeur a été mentionné. Le représentant de TEQ a expliqué que TEQ est responsable de la reddition de comptes de l'ensemble des actions touchant la transition énergétique, et qu'à ce titre, la reddition de comptes fera l'objet d'une action spécifique dans le Plan Directeur. Le Plan Directeur ne contiendra pas le détail du cadre de reddition de comptes, mais plutôt un engagement à développer un cadre solide au cours de la période du premier Plan Directeur.

- **Cibles du Plan Directeur**

TEQ a rappelé que le Gouvernement et la Régie de l'énergie se prononceront sur la capacité du Plan Directeur à atteindre les cibles fixées par le Gouvernement.

Les méthodes de calcul des deux cibles (efficacité énergétique et réduction de la consommation de pétrole) ont été présentées :

- ***Cible d'efficacité énergétique (EE): Améliorer d'au moins 1% par an l'efficacité énergétique de la société***

Tel que détaillé dans la présentation PowerPoint de TEQ, la cible capture à la fois l'impact des actions du Plan Directeur, mais également l'impact de toute autre action extérieure, ainsi que l'amélioration naturelle. En parallèle, TEQ mesurera l'impact propre des mesures du Plan Directeur.

Il est mentionné que la cible est moins ambitieuse que ce qui a déjà été atteint par le passé (en moyenne 1,4% par année 1992-2011). C'est pourquoi TEQ souhaite ne pas se limiter à la cible fixée, et maximiser son impact selon le budget disponible. La TPP pourra se prononcer sur la cible dans son Avis.

○ **Cible pour le pétrole : Abaisser d'au moins 5 % la consommation totale de pétrole par rapport à 2013 (baisse réelle de 900 millions de litres en 2023)**

TEQ a expliqué que les limites sur la qualité des données disponibles représentent un défi pour mesurer l'atteinte de cette cible. Par exemple, les données de Statistiques Canada démontrent une baisse de 900 millions de litres entre 2013 et 2015. Toutefois, cette donnée semble être erronée, car incohérente avec les tendances observées.

Une discussion sur l'arrimage des cibles de 2023 avec l'objectif de réduction d'émissions de GES de la Politique énergétique 2030 du Québec s'en est suivi. La Politique Énergétique 2030 mentionne que les 5 cibles proposées pour 2030 permettront de réduire les émissions de GES de 16 Mt éq. CO₂. TEQ a confirmé qu'elle n'a pas participé au calcul de cette cible globale. Il a été convenu que la TPP pourra soulever cette question dans son avis si elle le souhaite.

● **Budget de TEQ**

Il a été confirmé que 85 % du budget de TEQ provient du Fonds vert, tandis que les 15 % restants sont issus des quotes-parts des distributeurs. TEQ doit ainsi assurer une reddition de comptes auprès du Comité de gestion du Fonds vert pour la portion provenant du Fonds vert.

Actions requises

- Si pertinent, envoyer des commentaires sur d'éventuels oublis ou lacunes dans les fiches diagnostics (seulement sur l'état des lieux, pas sur les mesures), à TEQ. Inclure la page ainsi que les références pour justifier les ajouts suggérés.
- Si pertinent, envoyer des commentaires ou suggestions sur l'enjeu du financement innovateur à M. Dunsky, qui siègera au groupe d'experts nommé par TÉQ.

ITEM 3: PRÉSENTATION DE DUNSKY

M. Philippe Dunsky a présenté un survol des meilleures pratiques nord-américaines en matière d'efficacité énergétique. Sa présentation a abordé les thèmes suivants :

- Les cibles d'économie d'énergie
- Les types de programmes
- La conception de programme (première partie uniquement)

Faute de temps, les bonnes pratiques pour la conception (deuxième partie) et l'évaluation de programmes, les mécanismes de reddition de compte et le survol du secteur de la mobilité n'ont pu être

abordés. Ils le seront lors de la prochaine rencontre de la TPP. La présentation de M. Dunsky a été transmise aux membres suite à la rencontre.

DISCUSSION

Les points suivants résument les discussions ayant eu lieu lors de la présentation :

- **Balilage des cibles sur les produits pétroliers**
Suite à une question sur la disponibilité d'un balilage des cibles pour les produits pétroliers, M. Dunsky a expliqué que très peu de juridictions ont défini de telles cibles. Le Québec est parmi les *leaders* en la matière.
- **Arrimage entre les cibles d'énergie et de GES**
Une question a été formulée sur l'existence d'un arrimage entre les cibles d'énergie et de gaz à effet de serre (GES) ailleurs. M. Dunsky a pointé vers l'Ontario qui est en train de se doter d'un nouvel organisme (Green Ontario Fund) dont une des tâches sera de se pencher sur cette question. En Alberta, Energy Efficiency Alberta a été créée avec une mission de réduire les GES.
- **Lien entre efficacité énergétique et substitution** (conversion d'une source d'énergie à une autre)
Une discussion sur la substitution a eu lieu, abordant notamment la pertinence d'encourager voire d'exiger une plus grande efficacité énergétique dans les projets de substitution. Un représentant de TEQ a souligné l'opportunité pour TEQ d'aborder ces deux aspects conjointement, dans une perspective de guichet unique, alors que M. Dunsky a souligné la possibilité de développer une méthodologie à cet effet qui servirait pour la reddition de comptes.
- **Livraison des programmes et coûts de gestion**
La question de l'importance des coûts de gestion, qui varient significativement selon les programmes, a été abordée. M. Dunsky a expliqué que certaines juridictions font appel à des tierces parties, expertes en livraison de programme. Il a précisé que ce modèle était adapté pour certains programmes, tandis que pour d'autres, une expertise à l'interne était plus adéquate.

Par ailleurs, une question a été soulevée sur le rôle des intermédiaires dans la livraison de programme (contracteurs, architectes, ingénieurs, etc.). M. Dunsky a souligné l'importance d'impliquer ces parties prenantes dans la conception du programme, et de reconnaître leur rôle. Toutefois, miser uniquement sur ces partenaires pour la commercialisation d'un programme n'est pas avisé.

Selon le représentant de TEQ, le Plan Directeur devra se pencher sur la question suivante: est-ce que les livreurs de programme actuels sont les meilleurs ? (Ex. les municipalités pourraient-elles jouer un plus grand rôle dans la livraison du programme Rénoclimat ?). Selon M. Dunsky, la clé du succès de plusieurs programmes revient souvent à la capacité et la motivation des équipes terrain à « vendre » l'efficacité énergétique de façon proactive.

- **Connaissance du marché**

Manuel de référence technique

Suite à la présentation du Manuel de référence technique comme outil de conception et de suivi de programmes, la pertinence d'établir un tel manuel pour TEQ et de le rendre public à des fins de reddition de comptes a été soulevée.

Étude de potentiel

M. Dunsky a également présenté la pertinence de réaliser une étude de potentiel pour établir des cibles d'économies réalisables, pour comprendre les coûts afférents, ainsi que pour mieux cibler les initiatives et programmes. En raison des contraintes de temps, il n'est pas possible de réaliser une étude de potentiel pour l'élaboration du Plan Directeur. Néanmoins, les membres ont discuté de l'opportunité de proposer d'inclure une action dans le Plan Directeur visant à réaliser une étude de potentiel dans la première ou deuxième année du Plan Directeur, afin d'ajuster les programmes et de mieux préparer les suivants (lors du second Plan Directeur).

Stratégies de commercialisation

Une discussion sur l'importance de favoriser des stratégies de type « pull » (stimuler la demande) et pas seulement de type « push » (encourager l'offre) a eu lieu.

ITEM 4: RÉUNION ADDITIONNELLE DE LA TPP ET REQUÊTES D'INFORMATION AUPRÈS DES DISTRIBUTEURS ET MINISTÈRES

Étant donné que le Plan Directeur préliminaire sera soumis à la TPP au mois de décembre, les membres de la TPP se sont entendus pour repousser la rencontre avec les distributeurs et ministères au mois de janvier, afin de les entendre au sujet du Plan Directeur.

La préparation de la rencontre avec les distributeurs fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine rencontre de la TPP.

Le Président propose donc d'organiser les prochaines rencontres de la façon suivante:

- **17 octobre 2017 :**
 - Suite de la présentation de Dunsky (bonnes pratiques de conception et d'évaluation de programme, mécanismes de reddition de comptes et mobilité durable)
 - Présentation de HEC Montréal
 - Préparation de la rencontre avec les distributeurs et choix des ministères à inviter (MDDELCC, MTMDET, MERN?)
- **Mi-novembre 2017** (à déterminer) :
 - Présentation par TEQ des moyens proposés, paniers de mesure, documents de la consultation et fiches
- **14 décembre 2017** (en après-midi) :
 - Présentation par TEQ du Plan directeur préliminaire.
- **Janvier 2018** (à déterminer) :
 - Présentation des distributeurs et ministères

Un doodle circulera pour planifier les rencontres de novembre et janvier.

À noter que les consultations publiques auront lieu dans la semaine du 20 novembre.

ITEM 5: PROCHAINES ÉTAPES

Le calendrier des prochaines rencontres a été discuté à l’item 4.

ITEM 6 : VARIA

La présidente-directrice générale de TEQ a invité les membres de la TPP à participer à la Tribune du CPQ (le 17 octobre de 8h à 10h, à l’ITHQ), lors de laquelle elle présentera le processus de consultation sur le Plan Directeur. Tous les membres de la TPP présents ont confirmé leur présence. Une invitation sera envoyée aux membres non-présents.

Un représentant de TEQ et M. Dunsky se sont engagés à faire de leur mieux afin d’envoyer la documentation à l’avance des prochaines réunions.

Sommaire des actions requises

Les actions suivantes ont été proposées :

ACTIONS	RESPONSABLE
Signer l’Annexe 1 des Règles de fonctionnement de la TPP et la renvoyer à Dunsky	TPP
Faire parvenir l’ensemble des Annexes 1 signées à TEQ	Dunsky
Si pertinent, faire parvenir des commentaires à TEQ sur d’éventuels oublis ou lacunes constatés dans le diagnostic (fiches)	TPP
Si pertinent, envoyer des commentaires ou suggestions sur l’enjeu du financement innovateur à M. Dunsky, qui siègera au groupe d’experts nommé par TEQ	TPP
Faire parvenir les présentations d’aujourd’hui (de Dunsky et de TEQ) aux membres de la TPP	Dunsky

Compte rendu préparé le 12 octobre 2017.